



Déclaration du Sénégal à l'occasion de la conférence ministérielle sur la sécurité nucléaire (ICONS 2024)

Par SEM Cheikh Tidiane SALL, Représentant Permanent

Messieurs les Co-Présidents, Monsieur le Directeur général de l'AIEA, Mesdames et messieurs les Ministres, excellences et chers participants,

Permettez-moi d'abord d'adresser au Gouvernement et au peuple iraniens les sincères condoléances du Sénégal suite à l'accident tragique qui a coûté la vie au Président Raïssi, au Ministre des Affaires étrangères et à d'autres officiels.

Messieurs les co-Présidents

Je voudrais exprimer toute la reconnaissance du Sénégal pour le rôle important que joue l'AIEA dans la coopération internationale, visant à appuyer les États dans leurs efforts pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité nucléaire, et dans l'atteinte des objectifs communs d'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

L'augmentation des applications nucléaires dans tous les secteurs prioritaires de développement et la mise en place de nouveaux programmes électronucléaires par plusieurs pays, et en particulier ceux en développement, nous obligent à nous acquitter davantage, de nos responsabilités nationales et de nos obligations internationales aux fins d'avoir des systèmes nationaux appropriés et efficaces de sécurité nucléaire.

Le Sénégal s'engage, ainsi, à apporter sa contribution pour la réduction du risque que des matières nucléaires ou radioactives soient utilisées pour commettre des actes criminels

ou des actes non autorisés et délibérés, pouvant porter atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

Pour participer à l'atteinte des objectifs des différents plans sur la sécurité nucléaire de l'AIEA, le Sénégal a mis en place un régime de sécurité nucléaire, qu'il s'efforce de maintenir par le biais de la mise en œuvre de son INSSP. Celle-ci a permis d'adopter, en 2021, une nouvelle loi nucléaire mettant l'accent sur la sécurité nucléaire, et de mettre en place, en 2022, un comité national qui a élaboré et soumis plusieurs textes réglementaires relatifs à la protection physique, la sécurité des sources radioactives en cours d'utilisation, de stockage ou pendant leur transport.

Le Sénégal apprécie les efforts qui ont été faits par l'AIEA pour renforcer les capacités des États en sécurité nucléaire, à travers la formation et d'outils comme le RIDP, qui, par sa conception, permet d'intégrer dans un seul outil d'assistance, la sûreté et sécurité. Le Sénégal a été, d'ailleurs, choisi comme pays facilitateur de ce projet et entend continuer à appuyer l'AIEA dans sa mise en œuvre.

Le Sénégal salue également la pertinence du projet DSRS, qui vise à aider les États membres à renforcer leur capacité de gestion des sources retirées du service. Ayant identifié, caractérisé, conditionné et stocké un certain nombre de sources retirées du service, le Sénégal est intéressé à la recherche de solutions pour le rapatriement de ces dernières ou leur insertion dans un programme de recyclage, notamment pour les sources de radium.

Par ailleurs, le Sénégal a reçu en 2021 une mission IPPAS pour, notamment, examiner le cadre législatif et réglementaire de la sécurité des matières radioactives, les pratiques

réglementaires et la coordination entre les organisations/parties prenantes impliquées dans la sécurité nucléaire.

Excellences, chers participants

Pour la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux, contraignants ou non, visant à maintenir la sécurité effective des sources radioactives tout au long de leur cycle de vie, le Sénégal s'est engagé à appliquer le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives ainsi que les orientations révisées pour l'importation et l'exportation. C'est l'occasion d'informer que le Sénégal a également ratifié la Convention sur la Protection physique des matières nucléaires ainsi que son amendement.

Afin de mieux se préparer à répondre à un événement de sécurité nucléaire, des activités de renforcement des capacités des personnels de première intervention, ont été effectuées en coopération avec l'Office de Sécurité radiologique des États-Unis d'Amérique et aussi grâce au projet « Initiative de l'Union Européenne des Centres d'Excellence en matière de réduction des Risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques ».

Mesdames, Messieurs, Prévenir la perte de contrôle et le trafic illicite passe aussi par la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et autres matières radioactives, et surtout, par la mise à jour de l'inventaire national de ces matières.

Le Sénégal encourage la promotion de la culture de sécurité nucléaire et plaide pour le renforcement des compétences nationales, à travers les réseaux de collaboration internationaux et régionaux, notamment, par l'intermédiaire des centres

d'excellence, des centres de soutien à la sécurité nucléaire et du Réseau international de formation théorique à la sécurité nucléaire.

C'est dans cette optique qu'il faudrait avoir à l'esprit la situation dans la zone du Sahel qui est en passe de devenir le refuge de terroristes vaincus dans d'autres endroits du monde. En effet, la porosité de nos frontières fait qu'il est plus qu'urgent que les États en première ligne soient dotés de matériels de détection de matières nucléaires ou autres radioactives, mais aussi de capacités de réponse à des événements de sécurité nucléaire. Peu d'États africains sont, en effet, préparés à faire face à des attaques utilisant des matières nucléaires.

Si par le passé, des initiatives sous régionales avaient été prises, dont le Forum des Autorités en charge de la sûreté et de la sécurité nucléaires des pays du **G5 Sahel + le Sénégal**, force est de constater que le contexte régional actuel rend plus complexe la prise en compte du volet sécurité nucléaire dans ce dispositif sous régional, mais aussi la coopération et la mutualisation des ressources. Il n'en demeure cependant pas moins que, l'AIEA doit continuer à déployer ses actions dans le Sahel, suivant en cela sa déclaration que, je cite : « dans un contexte marqué par la prolifération des conflits, des activités criminelles qui affectent la sécurité à la fois au niveau de la région et de manière globale, il est essentiel de garder à l'esprit que ces matières [hautement sensibles] peuvent être détournées à des fins criminelles ou pour des actes malveillants au détriment des populations et de l'environnement». *fin de citation*

Je me réjouis de voir que dans sa Déclaration à l'ouverture de cette conférence, le DG Grossi est également revenu sur les risques liés aux matières nucléaires et radioactives.

Messieurs les co-Présidents

Il est bien admis que la responsabilité première de la sûreté et de la sécurité nucléaires incombe aux États. Mais il convient d'accorder une attention particulière aux pays **sans ou avec** peu de matières nucléaires dans la mise en place de leur régime de sûreté et de sécurité nucléaires.

C'est pourquoi le Sénégal voudrait insister sur la nécessité de renforcer la culture de sécurité nucléaire pour les décideurs, toutes les parties prenantes nationales, mais aussi pour le public qui, souvent, ignorent les risques associés. Cette sensibilisation doit aussi montrer que l'utilisation durable des sciences et technologies nucléaires pour atteindre les objectifs de développement doit passer par des régimes efficaces de sûreté et de sécurité nucléaires.

En conclusion, je voudrais réitérer l'appel du Sénégal à renforcer la coopération internationale en vue de contribuer à la mise en place d'une architecture internationale de sécurité nucléaire efficace, durable et pour le bien de tous.

Je vous remercie